

## Paiement mobile sans contact

### **Crédit Mutuel Arkéa : 1<sup>ère</sup> banque française à permettre le paiement mobile sans contact avec authentification biométrique par empreinte digitale.**

*Brest, le 13 février 2017 – Le Crédit Mutuel Arkéa a franchi une nouvelle étape dans la simplification des usages clients, en rendant disponible depuis le 6 février 2017 le paiement mobile sans contact avec authentification biométrique par empreinte digitale. Cette nouvelle solution de paiement –Paylib sans contact– est aujourd’hui proposée aux clients et sociétaires du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et Massif Central au travers de l’application « paiement » de leur banque.*

Régler ses achats d’un seul geste, en toute sécurité et sans carte bancaire est aujourd’hui possible pour les clients équipés d’un smartphone Android. Cette innovation constitue une avancée importante dans le processus d’achat en le simplifiant. Le smartphone sur lequel l’utilisateur s’est authentifié, endosse le rôle de carte bancaire et permet de régler en quelques secondes les achats du quotidien, même ceux supérieurs à 20€. Un gain de temps indéniable pour les consommateurs comme l’explique Hugues Mercier, responsable de l’offre paiement : « *Notre solution de paiement mobile -Paylib sans contact- à laquelle nous avons fait le choix inédit d’associer l’authentification biométrique par empreinte digitale, répond à notre objectif de toujours mieux servir nos clients et de leur apporter des solutions innovantes pour améliorer leur quotidien et leur expérience client. Cela confirme notre volonté de rester à la pointe des usages et de la technologie* ».

En amont du projet, une phase de pilote d’une durée de 3 mois a notamment permis de valider l’usage de la biométrie, pour délivrer aujourd’hui une solution de paiement simple, fluide et sécurisée sur l’ensemble du parcours client.

#### **Paiement mobile biométrique, mode d’emploi**

L’utilisation de ce service requiert l’installation au préalable de l’application « paiement » de la banque. Puis, lors de l’acte d’achat, une simple présentation du téléphone portable sur le terminal de paiement lance automatiquement l’application, laquelle exige une authentification du client par

empreinte digitale ou code secret. Le paiement mobile sans contact peut être utilisé chez n'importe quel commerçant équipé d'un terminal de paiement acceptant le sans contact.

### **A propos du Crédit Mutuel Arkéa**

Le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et Massif Central, ainsi que d'une trentaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Financo, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Avec près de 9 000 salariés, 3 700 administrateurs, 3,6 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et 120 milliards d'euros de total de bilan, le Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région. Plus d'informations sur [www.arkea.com](http://www.arkea.com).

### **A propos de Paylib**

Proposé par 5 des plus grandes banques françaises, Crédit Mutuel Arkéa, BNP Paribas, La Banque Postale, Société Générale et le groupe Crédit Agricole, Paylib est la solution de paiement qui répond au besoin de simplification et de sécurisation des parcours d'achat en ligne. A partir d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette, le client peut réaliser des paiements sécurisés sur Internet sans avoir à saisir ses coordonnées bancaires. Les données de la carte sont protégées et restent dans la banque. Paylib est un projet collectif du Groupement des Cartes Bancaires CB.